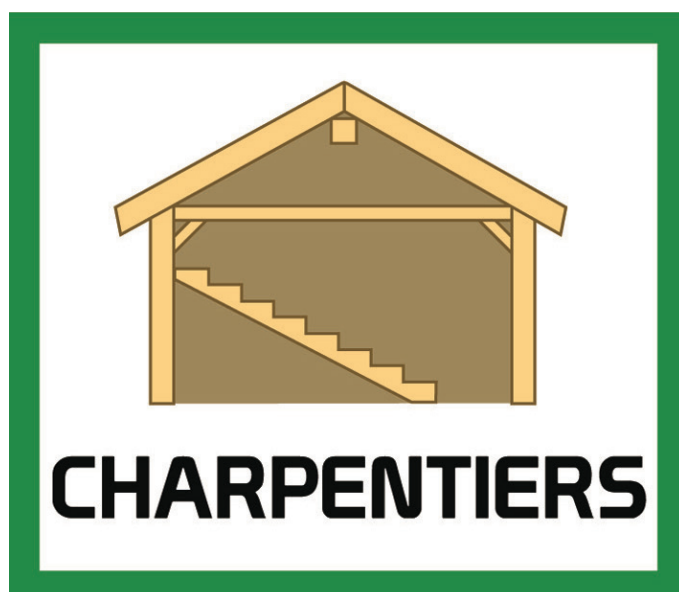


école de la construction!

fédération vaudoise des entrepreneurs

Brevet fédéral de contremaître charpentier-ière



Partenariat:

F R E
+ C
E M

Au cours de leur formation, les contremaîtres acquièrent **les compétences opérationnelles** leur permettant **d'organiser, de réaliser et de diriger l'exécution** correcte des travaux **et d'assumer la représentativité de l'entreprise** auprès des autres acteurs de la construction du bois.

Ils **maîtrisent** les processus placés sous leurs responsabilités sur les plans :

- **économiques**
- **légaux**
- **écologiques**
- **des techniques de construction**
- et des normes moyennant la prise en compte de **la sécurité au travail et de la protection de la santé.**

Ils attestent qu'ils sont au bénéfice **des compétences opérationnelles** requises lors de l'examen professionnel en vue de l'obtention du brevet fédéral de contremaître.

Objectif	Obtenir le brevet fédéral de contremaître charpentier-ière		
Conditions d'admission	<p>Etre en possession du diplôme de chef-fe d'équipe charpentier-ière ou d'une formation jugée équivalente. Pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 3 ans, au moins, dans le domaine professionnel concerné</p> <p>La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens</p> <p>Avoir les connaissances élémentaires des logiciels Word et Excel</p> <p>L'admission des participants provenant de professions apparentées est de la compétence de la commission de cours</p> <p>Le secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)</p>		
Certification	Contremaître charpentier-ière avec brevet fédéral		
Frais d'inscription	Entreprise cotisante CPR¹	Entreprise non-cotisante	
<i>Sous réserve de modification</i>	1er cycle	CHF 2'000.00	CHF 2'400.00
	2ème cycle	CHF 2'000.00	CHF 2'400.00
	3ème cycle	CHF 2'000.00	CHF 2'400.00
	<i>+ frais d'examen final</i>		
	¹Les employés dont l'entreprise vaudoise cotise à la Contribution patronale pour la relève – CPR – de la Fédération vaudoise des entrepreneurs bénéficient d'une réduction aux coûts de formation pour le perfectionnement professionnel.		
	<ul style="list-style-type: none">- <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs</i>- <i>Tout cours débuté est entièrement dû</i>- <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription</i>- <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée</i>- <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école</i>- <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.</i>- <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i>		
Aide financière	Dès 2018, la Confédération octroie une aide financière (50 % des frais de cours payés) aux personnes se présentant à un examen fédéral (brevet fédéral, diplôme fédéral). Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile . Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction		
Durée	Trois cycles de formation répartis sur 1 année et demie, pour un total de 564 périodes.		
	Plusieurs vendredis et samedis		
Dates	Se renseigner auprès de l'école		

Délai d'inscription	1 ^{er} janvier
Renseignements et inscriptions	<i>Coordonnées en bas de la page</i>

Contenus de la formation

Cours de perfectionnement, **CMCH1, CMCH2, CMCH3**

Thèmes	Branches	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	3 ^{ème} cycle
Connaissances de base	Communication, calcul professionnel, statique, matériaux, physique du bâtiment, protection incendie, construction	68	96	68
Organisation d'entreprise	Conduite d'entreprise + instructions, collaborateurs, formation apprentis, droit du travail, comptabilité, investissements, marché, calculation, métrés et rapports, métré, jalonnement, contrôle des mesures	48	32	24
Préparation	Préparation du travail, liste des matériaux et outillage, sécurité au travail, prévention des accidents, plan d'atelier, géométrie descriptive, tracé par le calcul, raccords et développements de toitures, épures et tracé	64	52	72
Production	Technique de travail	8		8
Montage	Conduite de chantiers		8	16
<u>Total du nombre de périodes</u> sous réserve de modifications		188	188	188